

Mauritanie : l'opposition s'oppose à toute modification de la Constitution



Le chef de l'opposition radicale mauritanienne, Mohamed Ould Moloud, a demandé que soient poursuivis en justice les auteurs d'appels à une modification de la Constitution qui permettrait au président Mohamed Ould Abdel Aziz de briguer un troisième mandat en 2019.

Lors d'une conférence de presse, Mohamed Ould Moloud, président du Forum national pour la démocratie et l'Unité, opposition radicale (FNDU), a par ailleurs annoncé l'intention de l'opposition de participer, sous conditions, aux prochaines élections législatives et municipales, prévues au second semestre.

Arrivé au pouvoir par un coup d'Etat en 2008, Mohamed Ould Abdel Aziz, un ancien général, a été élu en 2009, puis réélu en 2014. Dans un entretien paru dans nos colonnes en mars, il a réaffirmé qu'il ne « toucherait pas » à la limitation constitutionnelle de deux mandats présidentiels et annoncé qu'il soutiendrait un candidat à sa succession en 2019.

« Nous demandons aux autorités de traduire en justice les auteurs d'appels à un troisième mandat présidentiel, en violation de la Constitution qui l'interdit et verrouille les dispositions en la matière », a déclaré Mohamed Ould Moloud.

« Ces personnes sont connues, placardent quotidiennement leurs affiches dans la rue, font leurs déclarations en public pour réclamer un changement de la Constitution qui est inviolable », a ajouté le responsable de l'opposition, dénonçant le « silence complice des autorités ».

Soupçons de l'opposition

Bien qu'il se soit engagé à maintes reprises à ne pas tenter de modifier la limitation à deux du nombre de mandats présidentiels, le chef de l'État n'est pas parvenu à apaiser les soupçons de l'opposition, alimentés par les déclarations publiques de ses ministres ou de ses partisans.

« Nous exigeons de pouvoir participer à la gestion du processus électoral en cours et nous nous battons pour cela jusqu'au bout », a averti le président du FNDU, mettant en garde le

pouvoir contre la tentation de « dévoyer le déroulement normal du processus et de fausser le jeu démocratique ».

Le « comité de suivi » des accords politiques entre la majorité et une partie de l'opposition en 2016, boycotté par le FNDU, a proposé que les élections législatives et municipales se tiennent en août-septembre.

« C'est une chance pour nous de parvenir en Mauritanie à une alternance démocratique véritable, nous ne nous permettrons pas de la perdre », a poursuivi Mohamed Ould Moloud.

Dans son entretien à Jeune Afrique, Mohamed Ould Abdel Aziz a exclu d'organiser « un énième dialogue » avec l'opposition dans la perspective des élections prévues en 2018 et en 2019.

Jeuneafrique